

«Connaissances et gestion en faveur du Sonneur à ventre jaune »

Du 10 au 11 Juin 2021



Le Sonneur à ventre jaune figure parmi les espèces les plus menacées en France et se trouve classé dans la catégorie « Vulnérable » (UICN – MNHN – SHF, 2015) sur le territoire métropolitain et en Auvergne... Venez apprendre ou parfaire votre connaissance, vous spécialiser sur ce taxon et participer, à travers ces deux journées de formation technique, au Plan Régional d'Action Sonneur à ventre jaune afin de mieux le protéger.

(photo : H. Chaudrillier)

Objectifs de la formation :

- Acquérir des connaissances sur la biologie du Sonneur à ventre jaune
- Mieux percevoir les enjeux de leur conservation
- Approche d'une gestion favorable du sonneur en milieu forestier
- Echanger sur différentes techniques d'étude et protocoles de suivi de population d'amphibiens
- Rencontrer et échanger sur cette thématique.

Contenu et démarche envisagée :

Présentation du Plan Régional d'Action Sonneur à ventre jaune

Apports théoriques en salle : biologie et écologie du Sonneur à ventre jaune et des particularités de son biotope

Sortie sur le terrain en journée (travail sur la détermination des larves, expérimentation du protocole de suivi)

Public visé par cette formation :

Techniciens, gardes-nature, gestionnaires d'espaces naturels

Animateurs en éducation à l'environnement, formateurs

Individuels et naturalistes désireux de se spécialiser

Encadrement de la formation :

Laurent LONGCHAMBON, écologue au CPIE Clermont-Dômes, animateur de l'Observatoire des amphibiens dans le Puy de Dôme

Lieu(x) de la formation :

Domaine Royal de Randan (Région Auvergne-Rhône-Alpes), commune de Randan.

« Connaissances et gestion en faveur du Sonneur à ventre jaune »	
Durée (volume horaire)	14 heures
Dates	Du 10 au 11 Juin 2021
Horaires	9h-12h30 / 13h30-16h30
Matériels à prévoir par les participants	Petit sac à dos, tenue adaptée pour une sortie sur le terrain, bottes, lampes de poche et lotion anti-moustique
Hébergement - restauration	Non pris en charge par le CPIE Clermont-Dômes A la charge des participants, nous contacter si besoin.

Tarif de la formation :

Gratuité des frais pédagogiques

Les frais pédagogiques des 2 journées de formation sont pris en charge, dans leur intégralité, par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Seuls les frais de repas et d'hébergement restent à la charge des participants.

Ce tarif comprend :

L'ensemble des frais pédagogiques et d'inscription, l'encadrement des 2 journées par un formateur spécialisé du CPIE Clermont-Dômes, la mise à disposition de matériel pédagogique et de la documentation, les frais de déplacement et selon les cas les frais de restauration et d'hébergement.

Le CPIE Clermont-Dôme étant un organisme de formation agréé et référencé DATADOCK, une prise en charge des frais reste possible dans le cadre de la formation professionnelle des salariés (plan de formation, CPF) et/ou par pôle emploi pour les demandeurs d'emploi. Des facilités de paiements (paiement en plusieurs fois) pourront être envisagées en cas d'autofinancement.

Contact renseignements :

Benoit Fabre : bfabre@cpie63.fr

Laurent LONGCHAMBON : llongchambon@cpie63.fr

Inscription à la formation :

Bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner (par courrier ou version informatique)

CPIE Clermont-Dômes

1 route des colonies – Theix 63122 ST GENES CHAMPANELLE

04 73 87 35 21 cpie-clermont-domes@wanadoo.fr

Inscription obligatoire avant le 28 Mai / Nombre de places limité